



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Western Economic
Diversification Canada

Évaluation du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest – Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest

**Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Direction générale de la vérification, de l'évaluation et de la divulgation**

Décembre 2008

SOMMAIRE

Les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO), sous-composantes du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO), sont des ententes pluriannuelles qui prévoient un partage en parts égales des coûts entre les provinces et le gouvernement fédéral et qui sont conçues pour favoriser le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest du Canada et pour coordonner les activités économiques du gouvernement fédéral dans la région. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (le Ministère) utilise les EPDEO dans le but d'harmoniser avec les gouvernements provinciaux les efforts visant le développement économique régional.

À l'automne 2003, le Ministère et chacune des quatre provinces de l'Ouest ont négocié et signé des EPDEO de quatre ans. Les quatre EPDEO représentaient des investissements de 200 millions \$ répartis sur la vie des quatre ententes, dont les coûts étaient partagés en parts égales entre le fédéral et les quatre provinces. Les ententes ciblaient les priorités communes des gouvernements fédéral et provinciaux suivantes :

- Innovation — favoriser une économie fondée sur le savoir, les technologies environnementales et les sciences de la vie;
- Entrepreneuriat — le tourisme, le commerce, les investissements à valeur ajoutée, le développement des entreprises autochtones et la préparation à l'exportation;
- Développement économique des collectivités — le développement des collectivités et des régions rurales et nordiques.

Ces trois priorités communes coïncident avec les deux résultats stratégiques du Ministère, soit le développement économique des collectivités ainsi que l'entrepreneuriat et l'innovation.

Le présent rapport présente un aperçu des conclusions de l'évaluation des EPDEO à l'aide de la méthodologie employée et des données recueillies lors de l'évaluation générale du PDEO. Durant la période visée par le rapport, soit de 2003 à 2007, le Ministère a déboursé plus de 55 millions \$ dans le cadre des EPDEO. Le rapport vise à :

- étudier la pertinence et l'efficacité des EPDEO;
- déterminer le degré de réussite des EPDEO.

Les résultats obtenus sont attribuables aux investissements collectifs faits par le Ministère, les gouvernements provinciaux et les autres partenaires financiers.

Pertinence et efficacité des EPDEO

Les conclusions tirées du rapport final de 2008 de l'*Évaluation du PDEO* montrent que les sous-composantes du PDEO, telles que les EPDEO, satisfont adéquatement les besoins définis dans leur cadre de référence particulier en alignant ces besoins sur ceux des divers organismes et ministères provinciaux concernés. Les quatre gouvernements des provinces de l'Ouest ont manifesté leur intention de renouveler les ententes, et la Saskatchewan et le Manitoba ont même annoncé leur participation aux EPDEO et les ont inscrites à leurs prévisions budgétaires pour 2008-2009.

Les principaux informateurs perçoivent les EPDEO comme des mécanismes efficaces et abordables, particulièrement en matière de développement des compétences. Le développement et la diversification économiques, étant perçus comme une responsabilité partagée entre les gouvernements fédéral et provinciaux, chaque EPDEO permet d'assumer ce mandat commun et peut satisfaire les besoins de la collectivité économique visée et réagir aux

changements qui se produisent dans cette collectivité. Pour chaque dollar investi par le Ministère dans le cadre des EPDEO, 1,65 \$ a été obtenus d'autres sources.

Selon les informations recueillies de la base de données administrative et auprès des principaux informateurs, les EPDEO sont perçues comme étant complémentaires aux autres programmes existants. Elles aident à accroître la coordination entre les gouvernements fédéral et provinciaux, à développer les partenariats et à favoriser le réseautage.

Réussite des EPDEO

Résultat stratégique – Développement économique des collectivités

De tous les projets financés dans le cadre des EPDEO, 51 % d'entre eux avaient pour objectif le développement économique des collectivités, et 41 % des dépenses des EPDEO y ont été affectées au cours de la période d'évaluation du 14 juillet 2003 au 31 mars 2007.

Les investissements dans le développement économique des collectivités dans le cadre des EPDEO visent à renforcer la compétitivité et la durabilité des collectivités et ciblent particulièrement le développement des régions rurales et nordiques. Les projets sont généralement axés sur l'ensemble d'une collectivité et mettent l'accent sur l'accroissement de la viabilité et de la diversification des économies locales ainsi que sur l'amélioration de la planification communautaire.

Des bénéficiaires de financement, 61,7 % ont affirmé que le financement de leurs projets dans le cadre des EPDEO a aidé à accroître la viabilité et la diversification des économies locales et 88,7 % étaient d'avis qu'il a contribué à améliorer la planification communautaire. Les EPDEO ne visaient pas particulièrement à atténuer la crise économique et moins de la moitié des bénéficiaires de financement ont affirmé que leurs projets avaient produit de bons résultats à cet effet.

Résultat stratégique – Entrepreneuriat et innovation

De tous les projets financés dans le cadre des EPDEO, 49 % d'entre eux visaient l'entrepreneuriat et l'innovation, objectif auquel ont été consacrées 59 % des dépenses totales des EPDEO durant la période d'évaluation du 14 juillet 2003 au 31 mars 2007.

Les EPDEO appuient les initiatives qui encouragent l'entrepreneuriat, lequel inclut le développement de l'infrastructure et des liens qui renforcent les grappes ou qui favorisent la croissance des principaux secteurs stratégiques de l'économie. Les projets financés au titre des EPDEO soutiennent l'innovation au moyen d'investissements dans l'infrastructure, l'amélioration des compétences et l'organisation en favorisant la commercialisation et l'adoption des technologies par les entreprises en vue de soutenir la croissance économique et de maintenir la compétitivité des entreprises et des branches d'activité de l'Ouest canadien. Dans certains cas, les investissements dans l'entrepreneuriat et dans l'innovation ont une forte incidence les uns sur les autres ainsi que sur le développement économique des collectivités.

Pour ce qui est des activités associées à l'entrepreneuriat, 93,3 % des répondants au sondage ont indiqué que leurs projets ont donné lieu à une augmentation des partenariats et des liens stratégiques fructueux, et 61,7 % ont précisé que leurs projets ont accru la productivité. Quant aux activités associées à l'innovation, 81,7 % des répondants au sondage ont indiqué que leurs projets ont eu pour effet d'accroître la sensibilisation, la formation ou le perfectionnement des

compétences. Près de la moitié des répondants ont indiqué que les EPDEO ont permis de renforcer les activités de recherche et développement et les capacités technologiques. Un peu moins de la moitié des répondants ont signalé une amélioration des réseaux technologiques et de l'infrastructure du savoir.

Recommandation

Le Ministère doit s'efforcer avec les gouvernements des provinces de l'Ouest de négocier le renouvellement des EPDEO pour les années à venir.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	I
SECTION 1 : INTRODUCTION	1
1.1.1 Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	1
1.1.2 Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO)1	
1.1.3 Contexte du rapport.....	3
SECTION 2 : MÉTHODOLOGIE.....	5
2.1 Démarche de la recherche	5
SECTION 3 : PERTINENCE ET EFFICACITÉ DES EPDEO	6
3.1 Pertinence des EPDEO.....	6
3.2 Efficacité des EPDEO	6
3.2.1 Somme des investissements générés.....	7
3.2.2 Amélioration des relations fédérales-provinciales	7
3.3 Résultat stratégique – Développement économique des collectivités	8
3.4 Résultat stratégique – Entrepreneuriat et innovation	9
3.4.1 Entrepreneuriat.....	9
3.4.2 Innovation.....	13
SECTION 4 : RECOMMANDATION	15
ANNEXE A : MODÈLE LOGIQUE DES EPDEO	16

SECTION 1 : INTRODUCTION

1.1.1 Programme de diversification de l'économie de l'Ouest

Le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO) est le principal programme de DEO et vise à soutenir les projets de développement et de diversification de l'économie de l'Ouest canadien. Le PDEO est « un outil de collaboration avec les Canadiens de l'Ouest pour effectuer des investissements stratégiques dans le but de développer et de renforcer l'économie de l'Ouest canadien¹ ».

En tant que programme-cadre, le PDEO regroupe un nombre de sous-composantes qui s'inscrivent dans l'autorisation du programme. Les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) conclues avec chacun des gouvernements des quatre provinces de l'Ouest du Canada sont l'une de ces sous-composantes.

1.1.2 Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO)

Les EPDEO sont des ententes pluriannuelles à coûts partagés entre les provinces et le gouvernement fédéral, conçues pour favoriser le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest du Canada et pour coordonner les activités économiques du gouvernement fédéral dans la région. Le Ministère utilise les EPDEO dans le but d'harmoniser avec les gouvernements provinciaux les efforts visant le développement économique régional.

Les premières ententes officielles fédérales-provinciales pour le développement de l'économie de l'Ouest du Canada, les Ententes-cadres de développement (ECD), ont été ratifiées en 1974. En 1984, elles ont été remplacées par de nouvelles ententes-cadres, les Ententes de développement économique et régional (EDER), qui ont été en vigueur jusqu'en 1994. En 1987, leur responsabilité a été transférée au Ministère. En 1990, les EDER ont été repensées et rebaptisées EPDEO.

À l'automne 2003, le Ministère et chacune des quatre provinces de l'Ouest ont négocié et signé les plus récentes EPDEO de quatre ans qui prévoient un financement à coûts partagés. Les EPDEO représentent des investissements de 200 millions \$, les coûts étant partagés en parts égales entre les gouvernements fédéral et provinciaux (des coûts de 50 millions \$ partagés également avec chaque province). Les projets entrepris dans le cadre des ententes pouvaient être approuvés jusqu'au 31 mars 2008, mais l'approbation des dépenses entraînées par les projets approuvés pouvait être donnée ultérieurement.

Les EPDEO permettent au gouvernement fédéral d'entretenir des relations positives avec chacune des quatre provinces de l'Ouest. Elles sont d'utiles instruments à la planification conjointe ainsi qu'à la réduction du chevauchement et du double-emploi et témoignent concrètement de la coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux et de leurs actions conjointes.

Les EPDEO sont fondées sur les principes suivants :

1. Le partage des coûts en parts égales avec les gouvernements des provinces.
2. Le partenariat ainsi que la planification et la prise de décisions conjointes par les gouvernements fédéral et provinciaux.
3. Le partage égal des ressources entre les provinces.
4. La croissance durable, non sur des solutions palliatives à court terme.

¹ Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (s.d.), Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, H<http://www.wd.gc.ca/fra/301.asp>H.

5. La mise en valeur des points forts et le renforcement de la compétitivité en vue d'établir une assise économique plus durable.
6. La reconnaissance des caractéristiques propres à chaque province dans le respect de la politique nationale de développement économique.
7. L'encouragement de l'effet d'accroissement et de la participation du secteur privé et des organismes publiques.
8. La coordination et l'appui aux activités en cours du gouvernements fédéral et des provinces et de l'industrie.
9. La diminution du chevauchement et du double emploi par une meilleure coordination des activités de développement économique des gouvernements fédéral et provinciaux.
10. L'application de mécanismes d'exécution souples (p. ex. unilatérale, conjointe ou par une tierce partie); des projets individuels peuvent être financés en parts égales par les deux parties, entièrement par l'une des parties ou par une combinaison de ces proportions.

Les ententes ciblent les priorités conjointes des gouvernements fédéral et provinciaux suivantes :

- Innovation — renforcer le système d'innovation de l'Ouest canadien en augmentant la capacité de mise en œuvre des nouvelles technologies, leur utilisation et la sensibilisation à leur existence, en instaurant des liens plus étroits entre les collectivités, le secteur privé, les instituts de recherche et les établissements d'enseignement, et en créant de nouvelles grappes technologiques et en renforçant les grappes existantes.
- Entrepreneuriat — améliorer les services et l'information aux entreprises, augmenter les compétences et les capacités des entreprises de l'Ouest canadien et, du coup, encourager la création de nouvelles entreprises ou renforcer les entreprises existantes. Les ententes visent aussi à accroître les investissements dans l'Ouest et à développer les débouchés commerciaux et les exportations pour rendre les entreprises de l'Ouest plus concurrentielles dans l'économie mondiale.
- Développement économique des collectivités — accroître la capacité des collectivités de tirer parti des possibilités de croissance économique et veiller à ce que les facteurs sociaux, environnementaux et économiques soient pris en compte dans l'examen des besoins des collectivités.

Ces trois priorités communes coïncident avec les deux résultats stratégiques du Ministère, soit le développement économique des collectivités ainsi que l'entrepreneuriat et l'innovation.

Chaque entente témoigne également des priorités propres aux gouvernements provinciaux signataires. Ce qui explique qu'au Manitoba, l'EPDEO Canada-Manitoba intègre les priorités stratégiques ci-dessus ainsi que la promotion d'une croissance économique durable au moyen d'initiatives rurales, nordiques et urbaines mises sur pied selon une approche de développement économique axée sur les collectivités.

En Saskatchewan, l'EPDEO poursuit les objectifs suivants : l'accroissement de la productivité, la préparation à l'exportation, l'attrait et la rétention des investissements, la contribution à l'économie du savoir, le soutien à la participation des Autochtones dans les secteurs clés de l'économie et la diversification et la transformation à valeur ajoutée des ressources naturelles.

En Alberta, le gouvernement provincial a défini les priorités suivantes : les investissements qui renforcent l'innovation et les industries à valeur ajoutée ainsi que les investissements qui améliorent la viabilité, la prospérité et la qualité de vie dans les collectivités, et ce, au moyen

d'initiatives qui contribuent à une approche durable au développement régional, laquelle tient compte des aspects économiques, environnementaux et sociaux.

Les priorités de financement de l'EPDEO Canada-Colombie-Britannique sont de quatre catégories : le tourisme, l'innovation, l'entrepreneuriat et les collectivités durables. Cinquante pour cent du financement dans le cadre de l'EPDEO sera consacré à toutes les régions de la province à l'exception de Vancouver et de Victoria.

Lorsque les EPDEO ont expiré en mars 2008, les projets déjà approuvés devaient être menés à terme dans un délai de deux ans. Le tableau 1-1 présente la répartition par province du financement approuvé au cours de la période visée des ententes (du 31 mars 2003 au 31 mars 2008).

Tableau 1-1
Répartition du financement accordé dans le cadre des EPDEO par province

Province	Fonds accordés dans le cadre des EPDEO	Coûts totaux des projets*	Coûts des projets approuvés dans le cadre des EPDEO (%)
Colombie-Britannique	24 788 219 \$	95 873 842 \$	26 %
Saskatchewan	23 873 581 \$	79 489 624 \$	30 %
Alberta	24 793 880 \$	74 729 532 \$	33 %
Manitoba	25 622 795 \$	74 512 314 \$	34 %
Total	99 078 475 \$	324 605 313 \$	31 %

Source : Infoquest DEO, Rapport sur les EPDEO.

* Les coûts totaux des projets incluent le financement de DEO, de sources provinciales et de toutes autres sources ainsi que les contributions des clients.

1.1.3 Contexte du rapport

Les gestionnaires ministériels ont demandé à ce que, dans le cadre de l'*Évaluation du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO)*, nous précédions à la compilation et à l'analyse des données associées aux EPDEO en vue de déterminer si les ententes devaient être renouvelées. Le présent rapport donne un aperçu des résultats de l'évaluation des EPDEO obtenus par l'analyse des données produites au cours de l'évaluation générale du PDEO. Le rapport porte sur toute la période visée par l'évaluation du PDEO, soit de 2003 à 2007.

Le chef de l'évaluation a déterminé la portée de l'évaluation des EPDEO et la méthodologie appropriée pour procéder à cette évaluation d'après une approche fondée sur les risques. Le chef de l'évaluation a jugé que la méthodologie et la portée de l'évaluation employées dans le présent rapport sont appropriées aux fins visées en raison de la maturité des EPDEO et des ententes qui les ont précédées, de la portée et des résultats positifs de la dernière évaluation ainsi que de la pertinence des données recueillies dans le cadre de l'*Évaluation du PDEO*.

Les objectifs du rapport sont :

- d'étudier la pertinence et l'efficacité des EPDEO,
- de déterminer le degré de réussite des EPDEO.

Les résultats produits sont attribuables aux investissements collectifs faits par le Ministère, les gouvernements provinciaux et les autres partenaires financiers.

SECTION 2 : MÉTHODOLOGIE

2.1 Démarche de la recherche

Le cadre d'évaluation du présent rapport reprend des parties du Cadre d'évaluation présenté à l'annexe B du rapport final de l'*Évaluation du PDEO*. Par conséquent, le présent rapport est assujéti aux limites définies dans l'évaluation du PDEO. Les données, dont des documents pertinents aux EPDEO, ont été analysées en vue de produire les conclusions de ce rapport. Les informations pertinentes ayant trait aux EPDEO recueillies sont tirées de sources suivantes :

1. *Examen de données administratives* : 133 projets inscrits dans la base de données du PDEO étaient associés aux EPDEO. Les dépenses totales effectuées au titre des projets au cours de la période d'évaluation (du 14 juin 2003 au 31 mars 2007) étaient de 55 896 680 \$. Le tableau 2-1 indique les dépenses et le nombre de projets associés à chaque résultat stratégique des EPDEO.
2. *Examen des dossiers* : 19 dossiers associés aux EPDEO ont été étudiés.

Tableau 2-1
Projets dans le cadre de l'architecture des activités du programme

Résultats stratégiques des EPDEO	Proportion des projets	Dépenses
Développement économique des collectivités	51 %	22 907 405 \$
Entrepreneuriat	19 %	7 777 188 \$
Innovation	40 %	25 212 087 \$
Total	100 %	55 896 680 \$

n = 133. Source : Données administratives.

3. *Entrevues des informateurs clés* : 82 entrevues ont été réalisées auprès d'informateurs clés aux fins de l'évaluation du PDEO. Plusieurs aspects des guides utilisés durant les entrevues concernaient les EPDEO, dont voici les principaux :
 - l'amélioration des relations fédérales-provinciales;
 - la mesure dans laquelle les EPDEO ont fait avancer ou accélérer les projets, l'incidence générale des EPDEO sur les projets;
 - la mesure dans laquelle les EPDEO ont favorisé la collaboration et les partenariats fructueux.
4. *Sondage auprès des bénéficiaires du financement* : Dans le sondage mené auprès des bénéficiaires dans le cadre de l'évaluation du PDEO, 60 répondants ont affirmé avoir reçu du financement au titre des EPDEO pour leurs projets.
5. *Étude de cas* : Trois études cas ont été financées dans le cadre des EPDEO. Ces projets étaient :
 - Centre canadien de rayonnement synchrotron, n° 3209 (Sask.);
 - SpringBoard West Innovations inc., n° 6604 (Sask.);
 - Manitoba Audio Recording Industry Association/Manitoba Motion Picture Industry Association, n° 2791 (Man.).

SECTION 3 : PERTINENCE ET EFFICACITÉ DES EPDEO

3.1 Pertinence des EPDEO

Une évaluation terminée en 2002 a permis de conclure que les EPDEO sont des outils de développement économique souples pouvant satisfaire les priorités régionales et qu'elles sont toujours pertinentes en ce qu'elles permettent d'atteindre les objectifs provinciaux et d'établir efficacement des objectifs fédéraux-provinciaux majeurs de développement économique. L'évaluation de 2002 a déterminé que les EPDEO ont permis de faire avancer des projets qui, sans elles, n'auraient pas progressé.

Les conclusions tirées du rapport final de 2008 de l'*Évaluation du PDEO* montrent que les modalités du PDEO coïncident avec les besoins économiques et de diversification de l'Ouest canadien. Sous-composantes du PDEO, les EPDEO sont également alignées sur les besoins économiques et de diversification de l'Ouest canadien. La récente évaluation du PDEO conclut que les sous-composantes du PDEO, telles que les EPDEO, satisfont adéquatement les besoins des divers organismes et ministères provinciaux concernés.

En raison de la pertinence des EPDEO dans l'Ouest canadien, les gouvernements des provinces de l'Ouest sont favorables à leur renouvellement. Les gouvernements du Manitoba et de la Saskatchewan ont annoncé leur participation aux EPDEO et ont inscrit le renouvellement de celles-ci dans leurs prévisions budgétaires pour 2008-2009.

3.2 Efficacité des EPDEO

Le modèle logique des EPDEO (annexe A) reconnaît que la collaboration et le partenariat sont essentiels à la façon dont se déroulent toutes les activités d'investissement. Les résultats prévus sous ce thème du modèle logique comprennent :

- la définition conjointe des priorités entre les partenaires, et l'accent étant mis sur les investissements dans les projets qui répondront à ces priorités;
- l'obtention d'investissements des partenaires;
- l'amélioration de la communication et une coopération entre DEO et ses partenaires provinciaux ainsi qu'une augmentation générale de la capacité de répondre aux besoins de développement économique dans l'Ouest.

Les principaux informateurs ont été généralement satisfaits des résultats obtenus par les EPDEO. Elles sont perçues comme étant efficaces et abordables, particulièrement en matière de développement des compétences. Le développement et la diversification économiques, étant perçus comme une responsabilité partagée entre les gouvernements fédéral et provinciaux, chaque EPDEO permet d'assumer ce mandat commun et peut satisfaire les besoins de la collectivité économique visé et réagir aux changements qui se produisent dans cette collectivité.

Les principaux informateurs ont indiqué que les provinces de l'Ouest ne seraient pas enclines à lancer des projets sans l'appui des EPDEO. Des bénéficiaires du financement accordé dans le cadre des EPDEO, 91 % ont affirmé que le financement des EPDEO permet de mettre sur pied des activités qui, autrement, ne pourraient se réaliser. Les répondants ont indiqué que les gouvernements fédéral et provinciaux se concertent pour déterminer quelle priorité financer ainsi que pour coordonner des stratégies communes. Des bénéficiaires du financement accordé

en vertu des EPDEO, 88 % considèrent que le financement des EPDEO permet à tous les partenaires d'un projet se concentrer sur les priorités communes. Cependant, les ententes prévoient que certains projets peuvent ne pas s'inscrire dans le mandat du Ministère. De façon à permettre ces exceptions, certains projets peuvent être entièrement financés par les provinces.

3.2.1 Somme des investissements générés

Un total de 133 projets inscrits dans la base de données administratives ont été analysés pour déterminer la source des investissements provenant de toutes les sources (d'autres ministères fédéraux, des ministères provinciaux, des services municipaux, du secteur public et des clients)

Les EPDEO ont permis de financer 33 % du coût total des projets, soit 94 098 102 \$. Le financement provenant d'autres sources se chiffre à 249 352 210 \$ et représente 67 % du financement total. Donc, pour chaque dollar investi par le Ministère dans le cadre des EPDEO, 1,65 \$ a été obtenu d'autres sources.

3.2.2 Amélioration des relations fédérales-provinciales

Dans l'évaluation du PDEO, les principaux informateurs ont cité les EPDEO comme exemples de partenariats ou d'alliances stratégiques fructueux. Les EPDEO ont été un moyen de réunir le gouvernement fédéral et les provinces pour discuter de priorités communes. Les ententes ont accru la coordination et la coopération entre les ordres de gouvernement et ont été considérées comme complémentaires. Essentiellement, les EPDEO créent des liens entre les ministères et constituent un moyen de communication, ce qui accroît la communication et la compréhension entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Le recours aux EPDEO permet de prévenir le double-emploi des projets fédéraux et provinciaux. Quelques informateurs clés ont cependant mentionné le risque du chevauchement des projets financés par les EPDEO et des projets réalisés par Infrastructure Canada ou ceux mis sur pied dans le cadre de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieux urbains.

Même s'il a été signalé que les structures de gestion des EPDEO varient selon les régions, chaque EPDEO est dotée d'un comité de gestion où siègent des représentants fédéraux et provinciaux. Les EPDEO ont aussi engendré des groupes de travail qui aident à l'élaboration des projets. Des réunions se tiennent souvent dans le but de discuter des projets, ce qui donne lieu à beaucoup de réseautage. Les répondants reconnaissent aux EPDEO l'avantage de permettre aux gouvernements fédéral et provinciaux d'entreprendre de multiples projets dans le cadre d'une seule entente plutôt que dans le cadre de plusieurs.

RÉUSSITE DES EPDEO

3.3 Résultat stratégique – Développement économique des collectivités

De tous les projets financés dans le cadre des EPDEO, 51 % d'entre eux avaient pour objectif le développement économique des collectivités, et 41 % des dépenses des EPDEO y ont été affectées au cours de la période d'évaluation du 14 juillet 2003 au 31 mars 2007.

Les investissements dans le développement économique des collectivités dans le cadre des EPDEO visent à renforcer la compétitivité et la durabilité des collectivités et ciblent particulièrement le développement des régions rurales et nordiques. Les considérations urbaines sont prises en compte dans la sélection des projets qui sont susceptibles d'avoir des répercussions économiques et communautaires. Les projets sont généralement axés sur l'ensemble d'une collectivité et mettent l'accent sur l'accroissement de la viabilité et de la diversification des économies locales ainsi que sur l'amélioration de la planification communautaire.

Des bénéficiaires de financement, 61,7 % ont affirmé que le financement de leurs projets au titre des EPDEO a aidé à accroître la viabilité et la diversification des économies locales et 88,7 % sont d'avis qu'il a contribué à améliorer la planification communautaire. Les EPDEO ne visaient pas particulièrement à atténuer la crise économique, et moins de la moitié des bénéficiaires de financement ont affirmé que leurs projets avaient produit de bons résultats à cet effet.

Tableau 4-1
Effets du financement au titre des EPDEO sur les collectivités

Effets sur le développement économique des collectivités	Fortement en désaccord/ En désaccord	Neutre	D'accord/ Fortement d'accord	Ne sait pas/Sans objet
Favorise l'accroissement de la viabilité et la diversification des économies locales	10,0 %	18,3 %	61,7 %	10,0 %
Contribue à l'amélioration de la planification communautaire	1,7 %	5,0 %	88,7 %	5,0 %
Contribue à atténuer la crise économique	16,7 %	33,3 %	43,3 %	6,7 %

N = 60. Source : Sondage auprès des bénéficiaires de financement.

Selon la base de données administratives des EPDEO, 40 collectivités ont obtenu des résultats positifs quant à l'amélioration des services communautaires. Les données indiquent également que 27 plans, outils, stratégies ou ententes d'affaires ont vu le jour dans le cadre de projets financés par les EPDEO, projets qui ont contribué au développement économique des collectivités.

Voici deux exemples de projets, tirés de l'examen des dossiers, qui ont contribué au développement économique des collectivités grâce au financement au titre des EPDEO :

- Dans le cadre des EPDEO, la somme de 566 250 \$ a été versée au Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada (CDRHAC), en Saskatchewan, pour financer un projet de services de placement dans le secteur des sables bitumineux (coût total de 755 000 \$). Le projet, intitulé *Job Horizons*, avait pour objectif d'accroître les possibilités d'emploi, le renforcement des capacités et l'acquisition de compétences et s'adressait à la population autochtone du Nord de la Saskatchewan. Au terme du projet, en juin 2008, 311 personnes avaient été placées dans les 65 entreprises participantes. Le projet a eu pour effet d'accroître la participation des Autochtones à l'économie ainsi que les possibilités d'emploi des résidents des collectivités rurales et nordiques. La réussite du projet a incité le CDRHAC à entamer des discussions avec le gouvernement fédéral pour mettre sur pied une version à plus grande échelle du projet (*Job Horizons II*) après 2008-2009.

- Dans le cadre des EPDEO, 200 000 \$ ont été octroyés au district de Campbell River pour contribuer à la conception technique d'un terminal pour bateaux de croisière (coût total de 500 000 \$). La conception technique terminée, la phase III du projet (la construction du port) a pu être entreprise, et DEO a financé cette phase à hauteur de 3,2 millions \$ (coût total de 24,5 millions \$).

Sa construction terminée, le port a été officiellement inauguré avec l'arrivée du *Seven Seas Mariner*, un paquebot de 700 passagers de l'entreprise Regent Cruises. Le port, dont la bande indienne de Campbell River est le propriétaire exploitant, produira d'énormes avantages économiques à long terme pour Campbell River et pour toute la région grâce à la création de 200 emplois et à des retombées annuelles moyennes estimées d'environ 11,4 millions \$. Ce projet a ainsi été à l'origine de la conception et de l'application d'un outil d'affaires (la conception technique) qui devrait favoriser la création et la croissance d'entreprises et d'emplois.

3.4 Résultat stratégique – Entrepreneuriat et innovation

De tous les projets financés dans le cadre des EPDEO, 49 % d'entre eux visaient l'entrepreneuriat et l'innovation, objectif auquel ont été consacrées 59 % des dépenses totales des EPDEO durant la période d'évaluation du 14 juillet 2003 au 31 mars 2007.

Les EPDEO appuient les initiatives qui encouragent l'entrepreneuriat, lequel inclut le développement de l'infrastructure et des liens qui renforcent les grappes ou qui favorisent la croissance des principaux secteurs stratégiques de l'économie. Les projets financés au titre des EPDEO soutiennent l'innovation au moyen d'investissements dans l'infrastructure, l'amélioration des compétences et l'organisation en favorisant la commercialisation et l'adoption des technologies par les entreprises en vue de soutenir la croissance économique et de maintenir la compétitivité des entreprises et des branches d'activité de l'Ouest canadien. Dans certains cas, les investissements dans l'entrepreneuriat et dans l'innovation ont une forte incidence les uns sur les autres, ainsi que sur le développement économique des collectivités.

3.4.1 Entrepreneuriat

D'après le modèle logique des EPDEO, un secteur des affaires élargi et compétitif, des possibilités accrues d'investir et la croissance du commerce international constituent certains

des résultats à long terme des investissements dans l'entrepreneuriat. Voici certains des résultats à court et à moyen terme qui mèneront à la réalisation de ces résultats à long terme :

- collaboration avec l'industrie et grappes sectorielles renforcées au moyen de partenariats et d'ententes stratégiques;
- création et croissance d'entreprises grâce aux entreprises créées, maintenues et agrandies;
- perfectionnement des compétences en affaires au moyen de programmes de formation en entrepreneuriat;
- accroissement du commerce, de la participation sur les marchés internationaux et du niveau d'investissement.

Les bénéficiaires de financement qui ont répondu au sondage ont affirmé que leurs produits ont permis de réaliser certains des résultats à court et à moyen terme en matière d'entrepreneuriat (tableau 4-2). De tous les répondants, 93,3 % ont indiqué que leurs projets ont donné lieu à une augmentation de partenariat et des liens stratégiques fructueux. Selon l'évaluation de PDEO, les principaux informateurs ont indiqué qu'ils avaient pu établir des partenariats et des liens stratégiques appuyant l'entrepreneuriat. Ils ont également affirmé que, en favorisant les partenariats, les sous-composantes du PDEO, telles que les EPDEO, améliorent le transfert des connaissances, créent de nouvelles possibilités d'investissement et renforcent la collaboration entre les branches d'activité et les ordres de gouvernement.

Tableau 4-2
Effets du financement des EPDEO sur l'entrepreneuriat

Effets sur l'entrepreneuriat	Fortement en désaccord/ En désaccord	Neutre	D'accord/ Fortement d'accord	Ne sait pas/Sans objet
Participation accrue sur les marchés internationaux	28,3 %	25,0 %	45,0 %	1,7 %
Investissement étranger accru dans l'Ouest canadien	2,7 %	31,7 %	18,3 %	28,3 %
Productivité accrue	5,0 %	20,0 %	61,7 %	13,3 %
Partenariats et liens stratégiques fructueux accrus	0,0 %	6,7 %	93,3 %	0,0 %

n = 60. Source : Sondage auprès des bénéficiaires de financement.

Les répondants au sondage étaient peu nombreux à indiquer que leurs projets avaient attiré des investissements étrangers. D'entre eux, 61,7 % ont affirmé que leurs projets avaient accru leur productivité.

Voici d'autres résultats à court et à moyen terme atteints grâce aux investissements dans le cadre des EPDEO et communiqués par d'autres sources :

- **Augmentation et croissance des entreprises** : Selon la base de données administratives, un des projets financés par les EPDEO, dont l'indicateur dépassait les objectifs de résultats qui se chiffraient à 12, avait permis de créer, de maintenir ou d'agrandir 34 entreprises. Une des études de cas effectuées dans le cadre des EPDEO, la SpringBoard West Innovations établie en Saskatchewan, a permis de créer une

entreprise dérivée et d'envisager la création de deux autres. On prévoit la création de 15 entreprises dérivées d'ici mars 2010.

- **Perfectionnement des compétences en affaires** : Selon la base de données administratives, deux cours ont été mis au point pour venir en aide aux entreprises et 53 ateliers ont eu lieu. Du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2007, un total de 1 944 personnes ont été formées en suivant des cours en entrepreneuriat dans le cadre de trois projets financés au titre des EPDEO. L'examen des dossiers a révélé que l'Association des détaillants de la C.-B. (Retail Merchants Association of BC) a mis sur pied un programme de formation personnalisée dans la vente au détail. Les EPDEO ont contribué à hauteur de 47 500 \$ au financement de ce projet d'un coût total de 115 000 \$. Le site Web du projet indique que les commerces de détail enregistrent une augmentation des ventes grâce aux compétences acquises dans les cours. Le programme de formation est présentement étendu à d'autres provinces.

Une étude de cas d'un projet financé dans le cadre des EPDEO et portant sur l'entrepreneuriat révèle que la Manitoba Audio Recording Industry Association et la Manitoba Motion Picture Industry Association ont atteint plusieurs des résultats à court et à moyen terme.

Étude de cas : Manitoba Audio Recording Industry Association/Manitoba Motion Picture Industry Association (projet n° 2791) du Manitoba.

Voici certains des résultats à court et à moyen terme atteints dans le cadre de ce projet :

- collaboration avec l'industrie et grappes sectorielles renforcées au moyen de partenariats et d'ententes stratégiques;
- augmentation et croissance des entreprises grâce aux entreprises créées, maintenues et agrandies;
- accroissement du commerce, de la participation sur les marchés internationaux et du niveau d'investissement.

En avril 2004, 1,2 million \$ a été versé dans le cadre des EPDEO à la Manitoba Motion Pictures Industry Association (MMPPIA) et à la Manitoba Audio Recording Industry Association (MARIA) pour entamer la phase II d'un projet s'étalant sur cinq ans, de 2004 à 2009. La province du Manitoba, l'industrie et d'autres gouvernements ont également apporté leur soutien financier en vue d'améliorer l'accès aux marchés locaux, nationaux et étrangers ainsi que pour accroître la possibilité de commercialisation et la compétitivité de l'industrie cinématographique et musicale manitobaine.

Le projet a permis à des centaines de membres d'associations de l'industrie de participer aux principales foires cinématographiques et musicales nationales et internationales et de prendre ainsi contact avec des diffuseurs, des distributeurs et des partenaires potentiels de coproduction. Le projet a également mené à la signature de contrats d'enregistrement dans le cadre de deux missions commerciales organisées à Los Angeles.

Les réussites dans la production cinématographique manitobaine comprennent :

- *My Winnipeg* – gagnant de la catégorie « Meilleur long métrage canadien » au Festival international du film de Toronto 2007;
- *Falcon Beach* – première série dramatique manitobaine à être diffusée aux heures de grandes écoute partout dans le monde;
- *Til Debt Do Us Part* – Émission télévisée qui a valu à Frantic Film son premier Gemini Award.

On attribue au succès du projet une part de responsabilité dans la restructuration des programmes d'études postsecondaires au Manitoba. À titre d'exemple, le Red River College (RRC) a décidé de prolonger son programme universitaire *Digital Multimedia Technology* de deux ans d'une année de cours dans le domaine de l'animation 3D en réaction aux exigences de l'industrie qui réclamait des compétences poussées.

Les répondants ont fait part d'une sensibilisation accrue à l'échelle provinciale, nationale et internationale à l'industrie cinématographique et musicale manitobaine ainsi que d'une participation accrue dans les marchés étrangers. Selon les dossiers de projets, les artistes manitobains ont publié 180 albums en 2007, dont 163 ont été produits localement. De ceux-là, 37 ont été distribués à l'échelle du pays et 16 ailleurs dans le monde. De plus en plus de petites et moyennes entreprises (des fournisseurs de services) sont venues appuyer l'industrie cinématographique en pleine croissance, dont des traiteurs, des transporteurs, des chauffeurs, des constructeurs de plateaux, des décorateurs, des costumiers, des coiffeurs et des maquilleurs.

Le projet a aussi grandement contribué à l'économie manitobaine. L'industrie procure 2 300 emplois directs et indirects, et le volume de production et le nombre d'emplois se sont accrus au cours des dernières années. Le Manitoba est le deuxième producteur en importance (en volume) dans l'Ouest du Canada, ses niveaux de production dépassant ceux de l'Alberta (106 millions \$) et de la Saskatchewan (73 millions \$).

3.4.2 Innovation

Le modèle logique de EPDEO considère qu'un système économique renforcé et innovateur dans l'Ouest du Canada constitue l'un des effets à long terme des investissements dans les activités liées à l'innovation. Voici certains résultats à court et à moyen terme qui ont mené à la réalisation de ce résultat à long terme :

- commercialisation et adoption des technologies accrues et le renforcement des liens;
- capacité de recherche et développement améliorée en vue du développement de technologies dotées d'un potentiel de commercialisation;
- capacité d'innovation accrue;
- compétitivité accrue des entreprises des secteurs clés au moyen du développement des compétences technologiques et de l'infrastructure du savoir.

Le tableau 4-3 présente certains des résultats à court et à moyen terme en matière d'innovation indiqués par les répondants au sondage. De tous les répondants, 87 % ont précisé que leurs projets avaient permis d'améliorer la sensibilisation, la formation ou le perfectionnement des compétences, soit des améliorations connexes aux objectifs d'accroissement de la compétitivité des entreprises des secteurs clés. Plus de la moitié des répondants ont fait état d'une augmentation des activités de recherche et de développement et d'un renforcement des capacités technologiques. Un peu moins de la moitié des répondants ont indiqué que les liens technologiques et l'infrastructure du savoir s'étaient améliorés. Selon l'évaluation du PDEO, les informateurs clés ont indiqué que le PDEO, ainsi que ses sous-composantes telles que les EPDEO, avait favorisé des investissements récents dans la technologie, par le biais d'activités de formation, de programmes de sciences et de technologies, de la création de centres de recherche ainsi que de la commercialisation et de l'adoption de technologies.

Tableau 4-3
Effets du financement des EPDEO en matière d'innovation

Effets en matière d'innovation	Fortement en désaccord/ En désaccord	Neutre	D'accord/ Fortement d'accord	Ne sait pas/Sans objet
Amélioration de la sensibilisation, de la formation ou du perfectionnement des compétences	1,7 %	6,7 %	81,7 %	10,0 %
Augmentation de la recherche et développement	11,7 %	15,0 %	58,3 %	15,0 %
Renforcement des capacités technologiques dans les collectivités	13,3 %	6,7 %	50,0 %	30,0 %
Renforcement des réseaux technologiques	15,0 %	16,7 %	48,3 %	20,0 %
Accroissement des infrastructures matérielles de recherche et de développement	15,0 %	21,7 %	45,0 %	18,3 %
Développement d'une technologie dotée d'un potentiel de commercialisation dans un centre de recherche	25,0 %	13,3 %	31,7 %	30,0 %

n = 60. Source : Sondage auprès des bénéficiaires de financement

Voici des résultats à court et à moyen terme atteints au moyen des investissements en matière d'innovation effectués dans le cadre des EPDEO et communiqués par d'autres sources :

- **Commercialisation et adoption des technologies et le renforcement des liens :**
Selon la base de données administratives, de 2003 à 2007, les investissements dans le cadre des EPDEO ont mené au dépôt de six demandes de brevets. Selon l'examen des dossiers, le soutien apporté par les EPDEO à des organisations comme Collectivités de demain incite les entreprises, les chercheurs et les municipalités à collaborer pour mettre au point des solutions innovatrices en matière d'infrastructure, les mettre à l'essai et les commercialiser sur le marché mondial.
- **Recherche et développement et infrastructure du savoir :** Selon la base de données administratives, les activités de recherche et de développement ont mené à la création de 26 nouveaux produits. Selon l'examen des dossiers, 2,5 millions \$ ont été engagés dans le cadre des EPDEO pour financer l'Alberta Research Council en vue de la construction d'une usine expérimentale de traitement des fibres cultivées. L'un des résultats prévus du projet sera l'établissement de nouvelles entreprises de bioproduits dans l'Ouest canadien, ce qui mènera à la création d'emplois et à de nouvelles activités économiques.

Une étude de cas d'un projet financé dans le cadre des EPDEO portant sur l'innovation révèle que le Centre canadien de rayonnement synchrotron a atteint plusieurs des résultats à court et à moyen terme.

Étude de cas : Centre canadien de rayonnement synchrotron (projet n° 3209) de la Saskatchewan.

Voici certains des résultats à court et à moyen terme atteints dans le cadre de ce projet :

- *collaboration avec l'industrie et grappes sectorielles renforcées au moyen de partenariats et d'ententes stratégiques;*
- *accroissement du commerce, de la participation sur les marchés internationaux et du niveau d'investissement.*

Le Centre canadien de rayonnement synchrotron (CCRS) est un établissement national de rayonnement synchrotron (une structure scientifique conçue pour produire d'intenses rayons X et une lumière ultraviolette) d'une valeur de 173,4 millions \$, situé sur le campus de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon.

Ce projet visait à financer le fonctionnement du CCRS sur une période de cinq ans et un quart de 2003-2004 à 2007-2008. Le projet était financé en parts égales (trois millions de dollars par partie) par le gouvernement du Canada et la province de la Saskatchewan dans le cadre des Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO). Le projet devait contribuer au financement des travaux de recherche sur les sources de rayonnement à l'intention des utilisateurs industriels, c'est-à-dire des scientifiques de l'industrie, qui travaillent à l'identification des débouchés, à l'expansion des affaires et à l'amélioration des possibilités de commercialisation ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie de développement économique pour la CCRS. Les EPDEO ont aussi permis le financement de l'achat de nouveaux équipements (le CCRS a bénéficié de plus d'un million de dollars en février 2008).

Le financement au titre des EPDEO a permis de tisser des relations de travail solides avec 39 universités canadiennes et leurs experts du synchrotron. Il a également permis de bâtir des relations dans d'autres secteurs d'activité comme l'exportation minière, le pétrole et le gaz naturel, les produits pharmaceutiques, l'imagerie médicale, l'aérospatiale, l'automobile et la fabrication d'instruments médicaux.

Les répondants de l'étude de cas ont indiqué que le projet avait accru ou permis d'accroître la viabilité et la diversification des économies locales, les réseaux technologiques, la recherche et le développement, le développement des capacités technologiques et le nombre de partenariats ou d'alliances stratégiques. L'achèvement de la phase I « Sources de rayonnement » a été décrite comme un extrant important du projet. Le projet a également donné lieu à l'accroissement de la sensibilisation dans le milieu universitaire, au Canada et ailleurs dans le monde.

Les répondants ont aussi affirmé que le financement dans le cadre du PDEO a entraîné deux conséquences majeures :

- Le financement dans le cadre du PDEO a donné lieu à la promotion musclée du CCSR dans la communauté universitaire et le monde des affaires, et ce, à l'échelle nationale et internationale. Le financement a également permis au CCSR d'entreprendre d'importantes activités promotionnelles locales, provinciales, nationales et internationales, de les faire connaître aux « profanes » et d'établir sa propre pertinence.
- Le financement dans le cadre du PDEO a également conféré au CCSR un énorme pouvoir d'accéder à des fonds additionnels d'autres sources. Il a été impossible d'évaluer certains indicateurs de projets, comme l'accroissement de l'utilisation dans l'industrie, en raison de la confidentialité des informations relatives aux utilisateurs industriels. Les évaluateurs ont pu participer à une visite guidée minutieuse du CCSR et ils ont constaté que cette installation a grandement contribué à la construction d'une source de rayonnement devant servir à la recherche médicale et vétérinaire.

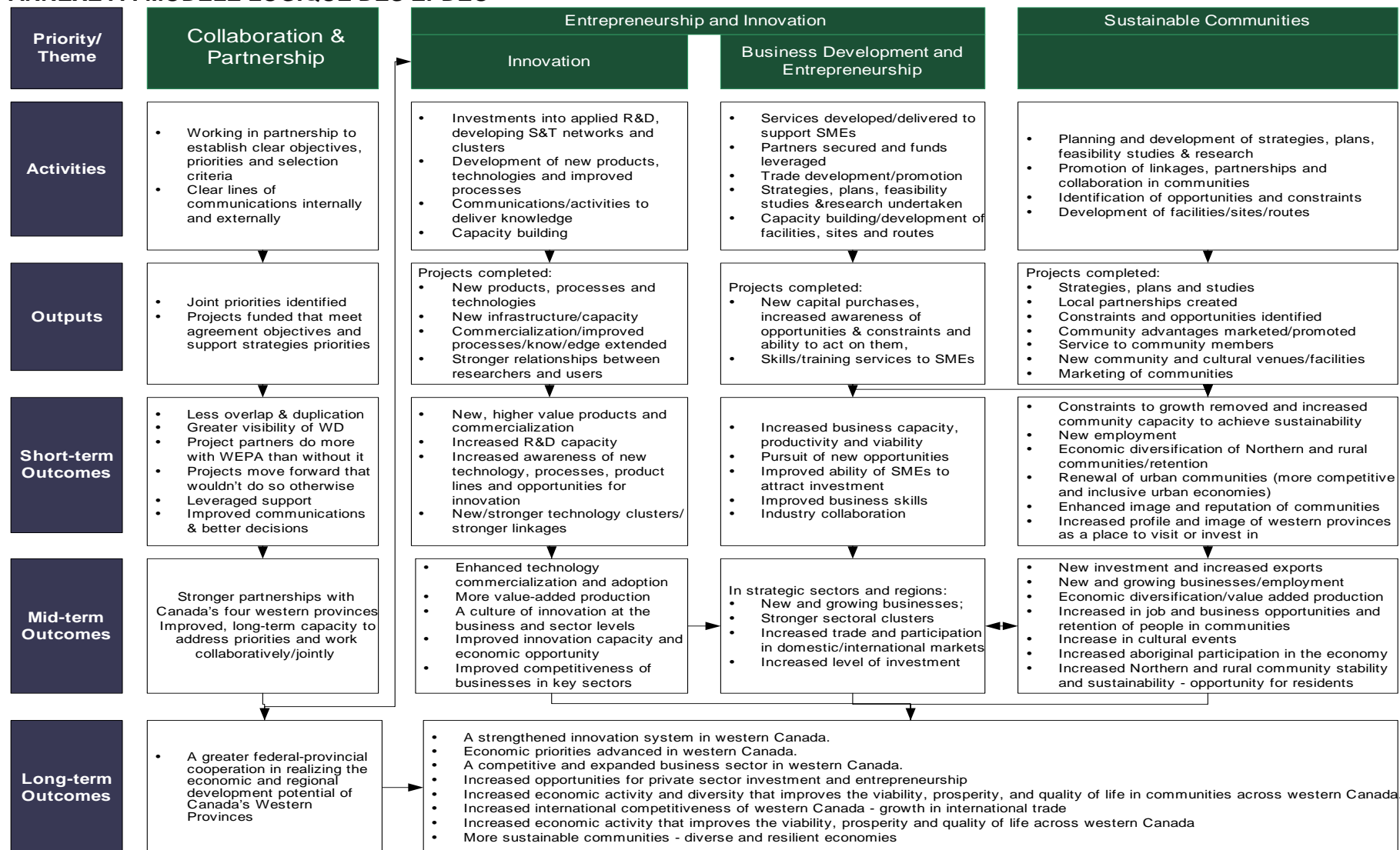
SECTION 4 : RECOMMANDATION

Au terme de l'examen des résultats et des conclusions présentés dans ce rapport, nous formulons la recommandation suivante pour appuyer le renouvellement des EPDEO.

Le Ministère doit s'efforcer avec les gouvernements des provinces de l'Ouest de négocier le renouvellement des EPDEO pour les années à venir.

- Les gouvernements provinciaux de l'Ouest (le Manitoba et la Saskatchewan) ont annoncé leur participation aux EPDEO en les inscrivant à leurs prévisions budgétaires pour 2008-2009.
- Les EPDEO satisfont de manière adéquate les besoins de l'Ouest canadien et sont perçues comme des modèles efficaces et abordables par les parties intéressées.
- Les EPDEO sont reconnus comme moyen de réunir les gouvernements fédéral et provinciaux pour discuter de priorités communes, ce qui accroît la coordination et la coopération entre les ordres de gouvernements.

ANNEXE A : MODÈLE LOGIQUE DES EPDEO



Priorité ou thème	Collaboration et partenariat	Entrepreneuriat et innovation		Collectivités durables
		Innovation	Développement des entreprises et entrepreneuriat	
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats pour énoncer clairement les objectifs, les priorités et les critères de sélection Voies de communication claires à l'interne et à l'externe 	<ul style="list-style-type: none"> Investissements dans la R-D appliquée et développement de réseaux et de grappes de S-T Développement de nouveaux produits, de nouvelles technologies et de processus améliorés Communications et activités pour diffuser le savoir Augmentation de la capacité 	<ul style="list-style-type: none"> Services élaborés et mis en œuvre à l'appui des PME Partenaires trouvés et fonds rassemblés Développement et promotion du commerce Mise en œuvre de stratégies, plans, études de faisabilité et recherches Renforcement des capacités et expansion d'installations, de sites et de routes 	<ul style="list-style-type: none"> Planification et élaboration de stratégies, de plans, d'études de faisabilité et de recherches Promotion de réseaux, établissement de partenariats et collaboration au sein des collectivités Identification des possibilités et des contraintes Expansion d'installations, de sites et de routes
Extrants	<ul style="list-style-type: none"> Priorités conjointes cernées Projets financés qui correspondent aux objectifs de l'entente et appuient les priorités stratégiques 	<p>Projets terminés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nouveaux produits, processus et technologies Nouvelles infrastructures et capacités Commercialisation, processus améliorés, savoir accru Relations plus solides entre les chercheurs et les utilisateurs 	<p>Projets terminés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Acquisition de nouvelles immobilisations, sensibilisation accrue aux possibilités et aux contraintes, et capacité d'agir à cet égard Services de formation et de perfectionnement à l'intention des PME 	<p>Projets terminés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Stratégies, plans et études Création de partenariats locaux Contraintes et possibilités cernées Promotion et mise de l'avant des avantages pour les collectivités Services fournis aux membres de la collectivité Nouvelles installations communautaires et culturelles Marketing des collectivités
Résultats à court terme	<ul style="list-style-type: none"> Moins de double-emploi et de chevauchement Visibilité accrue de DEO Les partenaires des projets ont plus de moyens avec l'EPDEO que sans elle Des projets qui n'auraient pu être réalisés autrement vont de l'avant Appui obtenu par effet d'accroissements Communications améliorées et décisions judicieuses 	<ul style="list-style-type: none"> Création et commercialisation de produits de plus grande valeur Capacité accrue en R-D Sensibilisation accrue aux nouveaux processus, gammes de produits, technologies et débouchés de l'innovation Grappes de technologies nouvelles et plus fortes, et réseaux plus solides 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité, de la productivité et de la viabilité des entreprises Poursuite de nouveaux débouchés Amélioration de la capacité des PME d'attirer des investissements Perfectionnement des compétences en affaires Collaboration de l'industrie 	<ul style="list-style-type: none"> Retrait des contraintes à la croissance et augmentation de la capacité communautaire de devenir durable Création de nouveaux emplois Diversification économique des collectivités rurales et nordiques et maintien des emplois Amélioration des collectivités urbaines (économies urbaines plus concurrentielles et inclusives) Amélioration de l'image et de la réputation des collectivités Amélioration du profil et de l'image des provinces de l'Ouest comme endroit à visiter et où investir

<p>Résultats à moyen terme</p>	<p>Partenariats plus forts entre les quatre provinces de l'Ouest canadien Amélioration de la capacité à long terme de faire avancer les priorités et de collaborer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Commercialisation et adoption des technologies accrues • Production à valeur ajoutée accrue • Culture d'innovation au sein des entreprises et des secteurs • Capacité d'innover et débouchés économiques accrus • Compétitivité des entreprises accrue dans les secteurs clés 	<p>Dans les régions et les secteurs stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles entreprises et croissance des entreprises existantes; • Grappes sectorielles plus fortes; • Augmentation du commerce et de la participation aux marchés intérieurs et internationaux • Augmentation du niveau des investissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux investissements et augmentation des exportations • Augmentation du nombre d'emplois et d'entreprises, et croissance des entreprises existantes • Diversification économique et production à valeur ajoutée • Augmentation des possibilités d'emploi et des occasions d'affaires, et maintien des gens dans leurs collectivités • Accroissement des activités culturelles • Augmentation de la participation des Autochtones à l'économie • Augmentation de la stabilité et de la durabilité des collectivités nordiques et rurales (possibilités pour les résidents)
<p>Résultats à long terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération fédérale-provinciale accrue dans la réalisation du potentiel de développement économique et régional des provinces de l'Ouest canadien 	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'innovation plus fort dans l'Ouest canadien • Avancement des priorités économiques dans l'Ouest canadien • Secteur des entreprises élargi et plus compétitif dans l'Ouest canadien • Possibilités accrues d'investir pour secteur privé et entrepreneuriat • Activité et diversité économiques accrues qui améliorent la viabilité, la prospérité et la qualité de vie des collectivités de l'Ouest canadien • Compétitivité accrue de l'Ouest canadien sur le plan international (croissance du commerce international) • Activité économique accrue qui améliore la viabilité, la prospérité et la qualité de vie dans l'Ouest canadien • Collectivités plus durables (économies diversifiées et souples) 		